

Chers Locataires,

Il ne faut pas avoir peur du logement social, le logement social est un pilier de l'action locale et une condition du développement économique et de l'emploi. En termes de performance énergétique, de protection du pouvoir d'achat, de logement des jeunes, de maintien à domicile des seniors, de réaménagement des quartiers, le logement social est un atout.

Nombreux sont ceux qui n'osent pas faire la demande d'un logement social parce qu'ils estiment à tort ne pas y avoir droit. L'attribution d'un logement social, soumis à des conditions de ressources variables, concerne au niveau national environ 80% de la population. Il existe quatre plafonds de ressources allant du logement très social au logement classique avec des loyers progressifs d'une catégorie à l'autre.

Habitat 06 s'engage concrètement à construire des logements de qualité pour tous et à proposer une offre large et adaptée.

Avec le soutien du Conseil Général, Habitat 06 participe activement à l'effort de construction dans le département. C'est aussi avec votre soutien, pour défendre la cause du logement pour tous, que nous avancerons.

le Directeur Général Laurent Chadaj



Livraison de la résidence « Promenade Gambetta »



Dans le cadre de ses activités immobilières, HABITAT 06

assure la gestion de patrimoine pour le compte d'autrui. C'est ainsi qu'elle s'est vu confié en juillet dernier par la Caisse des Dépôts et Consignations la gestion locative de 49 logements situés au 14 Bd Gambetta à Nice. Il s'agit d'un programme de logements locatifs intermédiaires, à prix maîtrisés.

u

Logements PLS à louer au Carré Lyautey

Dans un souci patrimonial, HABITAT 06 a souhaité conserver certains logements initialement destinés à la vente afin de les proposer à la location

Des T3 et T4 de qualité situés rue Nathalie Masse à Nice sont proposés à partir de 917 € (T3) et 1096 € (T4) charges et box compris.

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au 04 92 26 16 09

TITRE

Nous remercions ceux d'entre vous qui nous ont fait des propositions de titre pour cette lettre. Parmi celles-ci nous en avons retenues 3 que nous vous soumettons :

- 90 jours d'infos
- Habitat 06 infos
- Ensemble

Merci de nous faire part de votre préférence au 04 92 26 16 07



Les enquêtes annuelles **Supplément de Loyer de Solidarité (SLS)** et **Occupation du Parc Social (OPS)** 2014 débutent dès Novembre 2013.

La réglementation impose aux bailleurs sociaux de vérifier chaque année la situation familiale, les ressources et les activités professionnelles de leurs locataires par le biais de l'enquête SLS.

L'enquête SLS concerne les locataires ne bénéficiant pas d'une aide au logement (APL/AL). Si vous êtes concernés par l'enquête SLS, celle-ci a pour objectif de prendre connaissance: des personnes vivant au sein de votre foyer au 1^{er} janvier 2014, de leur situation familiale, et de leur activité professionnelle, des ressources de ces personnes au titre de l'année 2012.

Si vous n'y répondez pas dans le délai imparti ou si votre dossier demeurerait incomplet, vous vous exposez :

- à une **mise en demeure**,
- à l'application de **frais de dossier** de **25€ (en 1 seule fois)**,
- au paiement d'un **SLS maximum (pouvant atteindre plus de 1000€ par mois)**.

En fonction des renseignements collectés au terme du traitement de l'enquête, HABITAT06 déterminera si vous êtes redevable ou non d'un supplément de loyer pour l'année 2014

L'enquête OPS a lieu tous les deux ans et concerne les locataires bénéficiant d'une aide au logement (AL/APL).

Celle-ci a pour objectif de prendre connaissance des personnes vivant au sein de votre foyer au 1^{er} janvier 2014, de leur situation familiale, et professionnelle, ainsi que des ressources de ces personnes au titre de l'année 2012.

Si vous n'y répondez pas dans le délai imparti ou si votre dossier restait « incomplet », vous vous exposez à une **pénalité**.

Les questionnaires vous seront adressés au cours du mois de novembre prochain.

Pour tout renseignement : **04.97 26 16 07 / 09**



Enquête de satisfaction 2013



Afin de pouvoir améliorer notre qualité de service, nous souhaitons recueillir votre avis sur vos conditions de logement et sur nos prestations.

C'est pourquoi nous avons lancé une enquête de satisfaction comme nous l'avons déjà fait en 2011.

Cette enquête a été confiée à un partenaire extérieur, la société AVISO. Elle aura lieu du 14 au 19 octobre prochain.

Elle se déroulera par téléphone auprès d'un échantillon de locataires choisi de façon aléatoire par le prestataire.

Chacun d'entre vous est donc susceptible d'être contacté et nous souhaitons vous en informer.



Merci de bien vouloir réserver un bon accueil à nos enquêteurs de la Société AVISO car vos réponses ne seront là que pour nous permettre de nous améliorer...
pour votre bien être.